



Staff Union
of the International Labour Organization

Syndicat du personnel
de l'Organisation internationale du Travail

Sindacato del personal
de la Organización Internacional del Trabajo

15 mai 2017

Questions et réponses du Syndicat concernant la campagne contre la réduction des salaires

Depuis l'annonce d'une possible baisse importante du salaire des Professionnels et suite aux différentes actions déjà entreprises, deux questions tout à fait légitimes ont été posées au Syndicat par certains de ses membres. Dans un souci de transparence et pour assurer une meilleure communication sur les raisons pour lesquelles certaines décisions ont été prises par le Comité élu, ce dernier a décidé de vous donner de plus amples informations.

Question 1 : Pourquoi tant d'efforts sont-ils déployés pour lutter contre cette réduction de salaire pour le personnel professionnel alors que si peu a été fait pour le personnel des services généraux quand leurs salaires ont été réduits en 2016 à Genève de 1,8% ?

L'enquête salariale pour les services généraux est également un exercice réalisé par la CFPI, mais avec une méthodologie différente et différentes étapes. À Genève, selon la méthodologie en vigueur, un comité a été mis en place, incluant des représentants de l'administration et des représentants des syndicats et des associations du personnel des organisations des Nations Unies.

- Les représentants du personnel du siège ont travaillé activement pour défendre les intérêts du personnel des services généraux avant l'annonce en mai 2016 que les salaires des services généraux seraient réduits de 1,8%.
- Au cours de l'enquête sur les salaires des services généraux que la CFPI a réalisé en 2015, les représentants du personnel ont pu limiter la réduction de salaire à 1,8% (un énorme travail a été effectué, notamment sur la question fiscale, par nos représentants du personnel de Genève, FICSA et CCISUA) alors que la réduction initialement prévue par la CFPI était de 3,8%.

- En outre, nous avons également pu plaider et obtenir une augmentation des allocations familiales de plus de 1000 CHF par an, lesquelles étaient restées inchangées depuis l'ancienne enquête salariale menée en 2010. Cela a représenté une victoire importante et l'allocation pour personnes à charge est passée de 5,025 CHF à 6,398 CHF et l'allocation pour enfants est passée de 6,226 CHF à 7,939 CHF par an.
- En résumé, nous avons pu réduire la baisse de salaire de 3,8% à 1,8% et augmenter les allocations familiales de plus de 1,000 CHF par an.
- Tous les efforts déployés pour obtenir ces résultats n'ont peut-être pas été perçus à leur juste valeur. Il est donc compréhensible que le personnel des services généraux ait l'impression que les représentants du personnel accordent plus d'attention à la réduction des salaires du personnel international. Mais ce n'est pas le cas et les circonstances sont très différentes :
 - Au cours de l'enquête salariale pour le personnel des services généraux, les représentants du personnel ont eu l'opportunité de travailler avant que la décision ne soit prise et d'atténuer de l'intérieur toute tentative de la CFPI visant à diminuer le salaire. Ils ont pensé qu'ils ne pouvaient pas faire plus, que les résultats étaient acceptables et que la méthodologie utilisée était plus ou moins transparente. Il n'était pas nécessaire de contester les résultats et il n'y avait pas de justification pour une mobilisation du personnel à ce moment-là.
 - Concernant le calcul de l'ajustement des postes pour les professionnels, le scénario est diamétralement opposé. Les représentants du personnel ainsi que les administrations ont été pris par surprise par les commissaires de la CFPI. Lors de la réunion de l'ACPAQ, en février 2017, lorsque les premiers résultats ont été annoncés, la diminution équivalait à une baisse de 3,8% (ce qui est déjà très important). Mais lors de la réunion de la CFPI de mars 2017 à New York, il est apparu que la réduction de salaire serait au moins égale à 7,5%, sans aucune justification évidente d'un tel changement dans les chiffres.
- C'est la raison pour laquelle des situations différentes nécessitent des approches différentes. Cela n'a rien à voir avec les catégories de personnel et, bien sûr, nous devons maintenir la solidarité entre nous au sein de l'OIT, mais aussi parmi les personnels des organisations des Nations-Unies s'il s'avérait que des décisions différentes soient prises par les administrations des agences de Genève.
- Toutes les associations et syndicats de personnel basés à Genève mettent maintenant beaucoup d'énergie dans l'opposition à la réduction de salaire proposée pour le personnel professionnel en raison de son impact très important sur l'avenir des conditions d'emploi de chaque fonctionnaire de l'ONU. Genève est la première ville siège attaquée et si nous laissons faire, cela se produira dans tous les autres lieux

d'affectation en cascade. Pour votre information, 86 enquêtes salariales sont prévues en 2017.

- Nous pensons que notre union est notre force et que nous ne devons jamais faire de différence entre les catégories de personnel, le grade, la nationalité, l'âge ou le genre. Nous appelons donc tous les membres du personnel à faire preuve de solidarité et à se soutenir mutuellement quels que soient les problèmes.

Question 2 : Lorsqu'une situation identique survient sur le terrain, pourquoi on en entend moins parler ?

- Des enquêtes salariales pour chaque catégorie de personnel (G et P) sont réalisées périodiquement (généralement tous les 5 ans) dans chaque lieu d'affectation. Des comités sont créés pour l'occasion, réunissant des représentants des administrations et des représentants du personnel de toutes les organisations du système des Nations unies ayant un Bureau dans ce lieu d'affectation, sous l'autorité de commissaires de la CFPI.
- Bien entendu, à la suite de ces enquêtes dans chaque pays, il peut aussi y avoir des baisses de salaires. Lorsque c'est le cas, ce sont les associations et les syndicats basés dans le lieu d'affectation concerné qui se regroupent en FUNSA (Field United Nations Staff unions and Associations) et qui prennent les mesures nécessaires le cas échéant. En résumé, c'est toujours dans le pays où se passe l'enquête salariale que la bataille doit être menée car les représentants du personnel sur le terrain connaissent mieux la situation.
- Il va sans dire qu'étant donné le nombre de lieux d'affectation des Nations-Unies dans le monde, ces enquêtes salariales constituent l'essentiel du travail de la CFPI, pour ne pas dire son « lucratif fonds de commerce » et ce sont les organisations qui financent en partie cette CFPI (la contribution de l'OIT représente presque 800 000 dollars).
- Par ailleurs, les enquêtes salariales pour les professionnels sont différentes des enquêtes salariales pour les services généraux car elles sont basées sur deux principes différents régissant les conditions d'emploi de la fonction publique internationale : le « principe Noblemaire » pour les professionnels et le « principe de Flemming » pour les services généraux.
- Pour revenir à la question principale, pourquoi les syndicats font-ils plus de bruit à Genève ? Parce que Genève est un lieu d'affectation historique avec le plus grand nombre de fonctionnaires internationaux. En conséquence, une baisse de salaire, telle que proposée actuellement, représenterait des millions de dollars d'économie, des économies à nouveau faites sur le dos des fonctionnaires (à la suite d'une réduction des prestations, laquelle est entrée en vigueur en janvier 2017), cela sans réelle justification.

Si nous n'agissons pas maintenant, les attaques seront de plus en plus importantes et fréquentes.

Comme vous le savez, le Syndicat du personnel de l'OIT ne fait pas de distinction entre les catégories de personnel et a toujours promu « UNE SEULE OIT ». Le Syndicat du personnel de l'OIT ne choisit pas ses batailles, ce sont les tristes circonstances qui le forcent à agir, indépendamment des catégories de personnel ou de leur lieu d'affectation.

L'avenir de la fonction publique internationale est en jeu et notre rôle est de la défendre au nom des deux principes qui la composent. Alors soyons solidaires les uns des autres et unis dans cette bataille, car elle ne fait que commencer.
